

Autres points abordés et communiqués :

- La fête des écoles a eu lieu le 23 juin. Le projet d'école sur le thème du cadre naturel du village (rivière et parc) a été présenté aux parents ainsi que la démonstration d'activités périscolaires réalisées avec la MJC durant l'année.
- Un ensemble de panneaux explicatifs confectionnés par les élèves et les enseignants ont été mis en place le long du ruisseau et dans le parc Charles de Reinach. Ils permettent de découvrir les spécificités de la faune et de la flore répertoriées.
- Un conseil d'école extraordinaire réuni le 15 juin dernier a décidé à l'unanimité de revenir à la semaine des 4 jours et ceci à compter de la rentrée 2017/2018. Il n'y aura plus classe le mercredi matin. Les temps d'activités périscolaires n'auront ainsi plus lieu. Les horaires seront les suivants : 8 H 15 – 11 H 45 – 13 H 30 – 16 H.
- La prévision des effectifs des élèves pour la rentrée 2017/2018 est de 113 élèves (50 en maternelle et 63 en élémentaire).
- Le jury national du fleurissement a audité la Commune le 6 juillet dernier pour le maintien du label « 4 Fleurs ». Le dossier de fleurissement réglementaire avait été envoyé fin mai.
- Le fleurissement de la commune a été agrémenté et décoré par l'équipe de bénévoles à l'aide d'objets insolites mis à disposition gracieusement par la population. La commune s'est vue décerner par le jury du fleurissement départemental le 3^{ème} prix de la créativité.
- Dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine, la restauration des principaux calvaires présents sur le ban communal a été entreprise par l'équipe technique, aidée par un bénévole.
- A l'initiative de M. Le Baron Antoine de Reinach et de M. Marc Glotz, membre de la Société d'Histoire du Sundgau, M. le Maire et ses adjoints ont été invités à visiter le château dans le but de faire découvrir ce patrimoine unique dans notre village et d'évoquer des perspectives d'avenir.
- Les élus ont assisté à l'inauguration début juillet, de la « Brasserie Artisanale des 4 Pays » et de l'entreprise de paysage Florian Schnoebelen.
- La convention de gestion des espaces réaménagés sous les lignes à très haute tension en forêt a été finalisée avec RTE et l'ONF. RTE va nous verser sa participation (7 750 €) et propose d'inaugurer le site en organisant un événement médiatique réunissant les différents partenaires du projet. La date pressentie est le 15 septembre 2017 en fin de matinée (à confirmer).
- La Communauté de Communes Sundgau ne sera plus contributrice au FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) à compter de cet exercice 2017.

Quelques dates à retenir :

- Dimanche 24 septembre : 10 H Inauguration de l'orgue lors de la fête patronale St Maurice et repas au foyer communal à partir de 12 H 30.
- Du 5 au 10 septembre : « Opération Brioches » au profit de l'APEI de Hirsingue.
- Dimanche 1^{er} octobre : Troc'Plantes à l'atelier municipal à partir de 14 H.



S'Dorf Bledla

Hirtzbach Infos

Lettre d'information Communale



Permanence du Maire et des Adjoints :

- Le Maire et les adjoints tiennent une permanence le vendredi de 17 H 15 à 19 H 30.

Dans le but de planifier au mieux les rendez-vous, il est demandé aux personnes souhaitant rencontrer le Maire et/ou les Adjoints, de s'annoncer à M. Bertrand Schwob, secrétaire de Mairie, une semaine au moins avant l'entrevue sollicitée (sauf cas d'urgence) en téléphonant au 03.89.40.99.21.

Les personnes souhaitant recevoir le Dorf Bledla par mail peuvent en faire la demande à : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

Hirtzbach
Septembre 2017
Imprimé sur papier recyclé
Imprimerie Martin

Résumé des Conseils Municipaux d'Avril et Juin 2017

Conseil Municipal du Mardi 11 avril 2017

- Examen et vote du compte administratif 2016 et budget 2017

Service Principal 2016	Dépenses :	Recettes :	
<i>Fonctionnement</i>	896 006,65 €	1 133 368,37 €	
		dont 42 608,10 € d'excédent reporté	
		Excédent global :	237 361,72 €
<i>Investissement</i>	589 866,33 €	428 639,58 €	
		dont 291 972,87 € de déficit reporté	
		Déficit global :	161 226,75 €
		Excédent global de clôture :	76 134,97 €
Service des Eaux 2016	Dépenses :	Recettes :	
<i>Exploitation</i>	213 404,46 €	237 056,96 €	
		dont 37 090,50 € d'excédent reporté	
		Excédent global :	23 652,50 €
<i>Investissement</i>	42 132,24 €	59 615,93 €	
		dont 34 134,09 € d'excédent reporté	
		Excédent global d'investissement :	17 483,69 €
		Excédent global de clôture :	41 136,19 €

Le Conseil Municipal, approuve, le compte administratif 2016 par 12 voix pour et 2 abstentions et le compte administratif 2016 du service des eaux à l'unanimité.

Budget primitif 2017 du service principal

Fonctionnement	Dépenses :	Recettes :
	887 754 €	887 754 €
		dont 76 135 €. d'excédent reporté
Investissement	814 944 €	814 944 €

L'équilibre de la section nécessite un besoin de financement de l'ordre de 273 800 €, raison pour laquelle la ligne de trésorerie de 300 000 € a été reconduite (cf. délibération du 21.03.2017).

Le Conseil Municipal, approuve, le budget primitif du service principal par 12 voix pour et 3 contre.

Budget primitif 2017 du service des Eaux

Exploitation	Dépenses :	Recettes :
	218 352 €	218 352 €
Investissement	57 434 €	57 434 €
		dont 17 483 €. d'excédent reporté

Budget primitif 2017 du service annexe de la Forêt

Exploitation	Dépenses :	Recettes :
	204 050 €	204 050 €
Investissement	28 370 €	28 370 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif du service des eaux et du service annexe de la forêt pour l'exercice 2017.

Fixation du taux des taxes directes locales pour 2017

Le Conseil Municipal par 14 voix pour et 1 abstention décide de voter en l'état, en les laissant inchangés par rapport à 2016, les taux des taxes locales

Libellés	Bases annoncées	Taux appliqués	Produits
Taxe d'habitation	1 367 000 €	15.25 %	208 468,00 €
Taxe foncière sur propriétés bâties	1 075 000 €	9.95 %	106 963,00 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	47 800 €	46,56 %	22 256,00 €
TOTAL			337 687,00 €

.../...

- Avenant portant modification n°1 au marché des travaux d'enfouissement des réseaux secs – secteur Mairie, Ecole, Eglise.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'approuver l'avenant n°1 au marché initial dont le montant passe de 114 364,50 € HT à 119 458,50 € HT ;

- Avenant portant modification n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement de la cour de l'école élémentaire, cour des vergers**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'approuver l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre du Cabinet BEREST qui passe de 8 500 € HT à 11 312,73 € HT.

- Admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables – budget principal**

Le Conseil Municipal décide, par 11 voix pour et 3 abstentions, d'admettre en non-valeur un montant total de 6 311 € de taxes et produits irrécouvrables sur le budget principal M14 de l'exercice 2017.

Conseil Municipal du Mardi 20 juin 2017

- Agrément d'un associé de chasse admis à chasser sur les lots N°1, 2 ET 3**

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention décide d'agréer M. Andreas WÜRZ en qualité de nouvel associé de l'association Saint Hubert « Les Sangliers » de Hirtzbach en l'autorisant à chasser sur les lots N°1, 2, 3 ; autorise le Maire à établir et signer au nouvel associé un document individuel confirmant cet agrément ; et prend acte de la démission de MM. Christophe MISSLAND et Philippe MULLER en tant qu'associés de l'association Saint-Hubert « Les Sangliers ».

- Restauration du hangar à charrettes du Parc Charles de Reinach : Attribution du marché de travaux**

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 voix contre décide d'attribuer le marché des travaux aux entreprises suivantes :

Lot N°1 – Charpente, couverture, zinguerie : CAMILATTO Charpentes – 68 ALTKIRCH pour 42 431,81 € HT ;

Lot N°2 – Traitement de charpente : DGRG – 68 UNGERSHEIM pour 1 870 € HT;

Lot 3 – Menuiserie : MURA – 687 RANSPACH pour 9 7752,75 € HT ; et d'autoriser M. le Maire à signer le marché avec les entreprises attributaires retenues, ainsi que toutes pièces y relatives ; d'imputer les dépenses sur les crédits votés au chapitre 23, article 2313, opération 87, section d'investissement du budget de l'exercice 2017.

- Projet de modification de desserte forestière, section 21 – Parcelle 10 et 11**

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention prend acte de la subvention de 11 104,48 € attribuée par le Fonds européen FEADER en participation au projet de modification de cette desserte forestière ; autorise

M. le Maire à mener une consultation d'entreprises et décide d'engager les travaux consistant à créer deux accès grumiers empierrés et une place de retournement ; décide de retenir la meilleure offre, dans la limite du montant de travaux subventionnable retenu de 22 200 € HT ; autorise M. le Maire à signer le marché de travaux et toute pièce y relative avec l'entreprise retenue.

Les crédits ont été votés au budget annexe de la forêt, exercice 2017, dépense d'investissement, chapitre 21, article 2151.

- Remplacement d'un agent communal**

Suite au départ en retraite de M. Fernand ZIMMERMANN, une réorganisation des services techniques est intervenue notamment au niveau de l'entretien des locaux scolaires, et de l'entretien et la gestion du Foyer St Maurice. Le Conseil Municipal, approuve par 12 voix pour et 2 voix contre.